

COMPTE RENDU DU CSE EPH DU 11/04/2024

Lecture de la déclaration liminaire

Voir pièce jointe

Point d'actualité EPH



Sécurité : Pas d'accident sur la période.
2 EHP => 1 à Bourgogne et 1 à Couserans
2 incidents routiers

Production : Le 8 avril le transformateur du G1 de Saint Martin Vesubie a pris feu (analyse en cours)
Mois de mars pluvieux nombreuses crues (Vienne, Creuse, Cure, ...)
Hydraulicité 17% au-dessus de la moyenne historique
(GEH AE +47% / CO +15% / ME +13% / PY -5%)
Production de 1093 Gwh représentant +24% du productible
Pertes B de 3,1% pour l'Unité

Divers : CAP Unité en cours de finalisation

Restitution de l'analyse de la gestion de crise suite à la tempête CIARAN

GU GUERLEDAN

Nous constatons un manque important de personnel sur ce GU, qui conduisent les agents dans un mal-être certain. Malgré les différents REX de la tempête Alex et Aline sur Azur Ecrin, le partage d'expérience n'a pas été suffisant dans les GEH et GU. Il est **URGENT** de réaliser des « fiches réflexes » en s'appuyant sur les expériences passées, de les diffuser largement aux différents GU pour se prémunir des risques encourus lors de ce type d'événement météorologique.

Une analyse a été menée ainsi qu'un plan d'action qui doit aller à son terme afin qu'aucun agent ne se retrouve en situation de danger lors de ce genre d'évènement exceptionnel.

Vos élus CGT ne manqueront pas de rester vigilants sur le suivi de ce plan d'action et aux actions menées.

⇒ Faire son travail avec implication est une bonne chose mais restons prudents à ne pas y perdre la vie ! « *N'allons pas perdre la vie en allant la gagner* »



VOS REPRESENTANTS CGT EN CSE

Olivier LAVEAU – Audrey BOS – Charline JACQUOT – Elodie PROST – Jérémie CONORD – Mehdi DJOUDI-NAUD – Ludovic DE LUCA – Florian RICHARD – Thibault COCE – Philippe WOHLEBER – Christian FAURE – Jérôme NABICA – Mathias WEYAND – Quentin CASTAGNA – Clément PELAUDEIX – Kevin PEIROLERI – Hervé BLANCHARD (RS – CGT)

COMPTE RENDU DU CSE EPH DU 11/04/2024

Présentation des résultats My EDF 2023 d'EDF Petite Hydro et de la méthodologie Gollac

La présentation My EDF est portée sur quelques critères de l'enquête à la maille de l'Unité, certains en hausse d'autres en baisse. Parmi ceux en baisse, « la charge de travail » perd 4 points ce qui démontre bien ce que crie la CGT depuis un certain temps. Les agents se donnent continuellement à 100% face à une charge de travail qui ne cesse de s'amplifier, certains sont à bout.

La méthode Gollac permet d'évaluer les Risque Psychosociaux, elle permet de mettre en avant les "facteurs de risque" et les "facteurs de protection" qui, s'ils sont à l'équilibre, permettent de travailler dans une ambiance sereine.

Il est à regretter que pour l'instant, seuls les managers sont sensibilisés au risque RPS, vos élus CGT demandent que tous les agents puissent recevoir cette sensibilisation.

Les RPS sont l'affaire de tous !

La corrélation de My EDF et de Gollac permet d'identifier certains facteurs de risques. Cependant, comme toujours, tout dépend de ce que l'on veut bien prendre en compte pour réaliser la synthèse !

La CGT alerte depuis des années sur plusieurs facteurs et situations qui ne sont pas abordés dans ces questionnaires, et auxquels la direction refuse d'accéder (logements, astreinte, ...).



Consultation sur l'élargissement de la ZHA pour les GU de Saint-Gaudens, GU Baigts, GU Baralet et GU Couserans

L'avis de vos élus est motivé par le fait que nous estimons que l'agrandissement de la zone d'habitat d'astreinte ne répond pas aux enjeux de sûreté notamment pendant les périodes de « chassé-croisé » ou encore de route coupée (exemple : GU BARALET, allongement du temps d'intervention largement allongé (Route nationale 134 fermée en période d'intempéries)). Le problème est le même en cas de fortes intempéries, ces dernières années les épisodes de crues surviennent à des moments inhabituels, toute saisonnalité des événements est à prendre avec énormément de prudence. L'agrandissement de la ZHA ne permettra pas de respecter la durée maximale de 10 heures de travail journalier.

Nous constatons également que plusieurs isochromes des nouvelles ZHA se superposent et restons inquiets quant à la possibilité de mutualiser des astreintes pour réduire le nombre de collectifs, notamment de deuxièmes niveaux sur plusieurs GU.

VOS REPRESENTANTS CGT EN CSE

Olivier LAVEAU – Audrey BOS – Charline JACQUOT – Elodie PROST – Jérémie CONORD – Mehdi DJOUDI-NAUD - Ludovic DE LUCA – Florian RICHARD – Thibault COCE – Philippe WOHLEBER – Christian FAURE – Jérôme NABICA – Mathias WEYAND - Quentin CASTAGNA – Clément PELAUDEIX – Kevin PEIROLERI – Hervé BLANCHARD (RS – CGT)



COMPTE RENDU DU CSE EPH DU 11/04/2024

En complément, l'argument premier de la direction pour justifier l'élargissement de la ZHA était de faciliter la mobilité. Ce jour, nous invitons la direction à modérer son discours sur le sujet et à bien prendre conscience que le problème de fond n'est pas là.

Pour la CGT, l'augmentation de l'attractivité des postes et notamment avec astreinte doit d'abord se faire par une qualité de vie au travail améliorée, en passant par l'augmentation des effectifs, une capacité des équipes à effectuer les chantiers de manière sereine, des roulements d'astreinte complets, une rémunération revalorisée en fonction des responsabilités et des compétences, un équilibre vie pro/vie perso favorisé...

Vos élus ont interrogé la direction sur le changement de mobilité lié aux nouvelles ZHA (article 30, frais de déménagement, accès aux logements du parc...). Leur réponse, « cela sera étudié au cas par cas ». Autant dire à la tête de l'agent. La CGT revendique une égalité de traitement pour tous.

La CGT rend un avis négatif pour l'évolution des ZHA des sites cités ci-dessus.



En cas de problématique, vos élus CGT seront là pour vous accompagner et garantir vos droits.

Prochain CSE le 14 mai 2024

Prochaine CCSCT le 23 mai 2024

VOS REPRESENTANTS CGT EN CSE

**Olivier LAVEAU – Audrey BOS – Charline JACQUOT – Elodie PROST – Jérémie CONORD – Mehdi DJOUDI-NAUD -
Ludovic DE LUCA – Florian RICHARD – Thibault COCE – Philippe WOHLBER – Christian FAURE – Jérôme NABICA
– Mathias WEYAND - Quentin CASTAGNA – Clément PELAUDEIX – Kevin PEIROLERI – Hervé BLANCHARD (RS –
CGT)**